



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
ACTION DE L'ETAT EN MER



Fort-de-France, le 15 octobre 2015
N° 133 CZM/AEM/NP

COMMANDEMENT DE LA
ZONE MARITIME ANTILLES

Action de l'Etat en Mer

Dossier suivi par : SM Goujas
Tél : 05 96 39 56 20

Le contre-amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles

à

Destinataires « in fine »

OBJET : Avis aux navigateurs n° 011/15.

GUADELOUPE – PORT LOUIS – PETIT CANAL – MORNE A L'EAU.

LES USAGERS DE LA MER SONT INFORMES QUE LA BOUEE PCA EST RELEVÉE TEMPORAIREMENT DE SA POSITION POUR RENOVATIONS.
UNE BOUEE LUMINEUSE AVEC L'INSCRIPTION « PCA » LA REMPLACE PROVISOIREMENT PENDANT LA DUREE DES TRAVAUX A LA POSITION : 16°22,570'N – 061°31,6604W (WGS84).
LA HAUTEUR DU PLAN FOCAL EST RABAISSEE A 3 METRES.

Cet AVINAV annule et remplace l'AVURNAV 1128/15.

Pour le commandant de la zone maritime et par délégation,
Le commissaire en chef de 2^{ème} classe Sébastien Maveyraud
Chef de la division « action de l'Etat en mer » aux Antilles.

DESTINATAIRES :

- SHOM
- DM FDF
- DM PTP
- CROSSAG
- DOUANES FDF
- PHARBAL FDF
- PHARBAL PAP
- PILOTAGE FDF
- PILOTAGE PTP
- CZM GUYANE
- PORT FDF
- PORT PTP
- COMGEND FDF
- COMGEND PTP
- VENTOSE
- GERMINAL
- DUMONT D'URVILLE
- VIOLETTE
- MAITO
- LA CAPRICIEUSE
- LA GRACIEUSE
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM)

COPIES :

- EMIA Cellule Mer
- DIVISION AEM
- Archives